
DOSSIER DE PRESSE

SITE DÉPARTEMENTAL D'ALBA-LA-ROMAINE : PARTENARIATS MULTIPLES POUR FAVORISER LA RESTAURATION ET LA VALORISATION

17 novembre 2016

En octobre 2013, l'ouverture de MuséAl marque un moment important du projet de conservation, de valorisation et d'animation du site archéologique d'Alba-la-Romaine. Le musée de site révèle le résultat et l'intérêt scientifique des longues années de fouilles archéologiques et de recherches. Aboutissement provisoire d'un programme où la création d'un espace dédié aux collections et à leur médiation fait suite à l'aménagement du site archéologique... et précède une nouvelle phase visant à restaurer le théâtre antique. C'est ce second chantier qui débute aujourd'hui. Il se fera sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ardèche, soutenu par le Ministère de la culture et de la communication et en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Un projet de financement participatif pour que chacun puisse contribuer à préserver le patrimoine commun, dont l'animation et la mise en valeur, s'appuie de même sur les forces vives du secteur. En témoigne la convention qui lie le Département et la Communauté de communes Rhône-Helvie dont sera signé ce jour le second opus.

FONDATION DU PATRIMOINE : APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE POUR LE THÉÂTRE ANTIQUE

En partenariat avec la Fondation du patrimoine (partenariat qui fait l'objet d'une convention signée ce jour), le Département de l'Ardèche lance jeudi 17 novembre 2016 une campagne de mobilisation du mécénat populaire pour soutenir son projet de restauration et de valorisation du théâtre antique du site archéologique d'Alba-la-Romaine. Classé au titre des Monuments historiques depuis 1959, cet édifice fait partie des dix-sept théâtres romains connus en Narbonnaise. Il est un rare témoignage de l'époque gallo-romaine mais nécessite que des travaux de restauration soient entrepris : les murs sont fortement dégradés et certains éléments de la maçonnerie et les mortiers se désagrègent. Une restauration est donc indispensable pour préserver cet édifice exceptionnel.

Aujourd'hui, les travaux de restauration, dont le coût est évalué à 893 375 € HT, permettront d'ouvrir encore plus largement ce monument qui intéresse à la fois la communauté scientifique, les visiteurs locaux, culturels ou touristiques, les scolaires ainsi que les acteurs du spectacle vivant.

L'appel aux dons s'adresse à tous ceux, particuliers et entreprises, souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial inscrit dans nos pratiques culturelles actuelles. Il donnera lieu à des contreparties : visites privées du chantier, entrée gratuite au musée envoyée pour chaque don, invitation à l'inauguration du théâtre restauré...

La souscription sera en ligne sur le site de la **Fondation du patrimoine** : www.fondation-patrimoine.org/46522 et relayée sur le **portail du financement participatif des projets ardéchois** : projet-participatif.ardeche.fr.

La fondation du patrimoine étant reconnue d'utilité publique, les dons (des entreprises et des particuliers) donnent droit à des réductions d'impôts sur le revenu, impôts sur la fortune ou celui sur les sociétés dans des proportions variables¹.

¹ Les réductions d'impôt au titre :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €
- de l'impôt sur les sociétés : 60% du don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national, bâti, mobilier et naturel. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. Sa sauvegarde, sa valorisation et sa participation à la vie de la cité en font un élément majeur de la vie économique et sociale des territoires. La Fondation du patrimoine, qui célèbre ses 20 ans cette année, a soutenu depuis l'origine plus de 24 000 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de 2 milliards d'euros, soit l'équivalent de plus de 3 500 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne chaque année. En 2015, la Fondation du patrimoine a connu une année historique en collectant près de 15 millions d'euros grâce à 40.000 donateurs. Grâce un réseau de plus de 550 bénévoles, la Fondation du patrimoine a lancé 1064 souscriptions (63 en Rhône-Alpes) et octroyé 1428 labels (93 en Rhône-Alpes). Depuis 20 ans, l'Ardèche a fait l'objet de 82 souscriptions représentant près d'un million d'euros de dons et 130 labels.

LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ALBA

→ Le projet départemental de restauration et de valorisation...

Le théâtre antique d'Alba-la-Romaine est un monument historique classé, dont la propriété a été transférée par l'Etat au Département en 2009. Ce transfert de propriété est intervenu avant que l'Etat ait engagé des travaux de restauration. C'est pourquoi l'Etat a pris en charge l'étude de restauration et le Département en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Cette étude, confiée à l'architecte du patrimoine Renzo Wieder (cabinet Architecture et Héritage), a été réalisée sur la base d'un cahier des charges imposant de combiner deux objectifs : restaurer le monument qui présente des signes sérieux de fragilisation et dégradation et lui redonner sa pleine fonction d'édifice de spectacles sans lui faire courir de risques de dégradation supplémentaire.

Le résultat de cette étude témoigne d'un édifice fortement dégradé qui a subi à la fois de multiples investigations archéologiques et de nombreuses restaurations, avec pour conséquences :

- l'effacement des données archéologiques, en particulier sur le plan du phasage chronologique
- la difficulté de distinguer les parties antiques des parties remontées et modifiées pour lesquelles le temps a laissé sa patine.

Le résultat de ce travail a mis en lumière les axes de restauration à envisager pour permettre la conservation du théâtre antique d'Alba-la-Romaine :

- arrêter la dégradation actuelle qui s'accélère et efface les traces anciennes :
 - consolider les maçonneries par des injections de mortier de chaux,
 - rejointoyer l'ensemble des maçonneries en gardant les joints antiques,
 - faciliter l'évacuation des eaux.
- faciliter la compréhension de l'édifice par les visiteurs :
 - compléter les gradins maçonnés par des gradins en bois,
 - restituer en bois la surface de la scène,
 - suggérer par une palissade de bois le mur de scène et la fermeture de l'édifice.

Ces aménagements sont simples, évocateurs, et réversibles : il ne s'agit évidemment pas de reconstruire le théâtre disparu mais de le préserver tout en le rendant accessible et utilisable pour des manifestations culturelles contemporaines.

→ ... pour un monument unique en Gaule

Le théâtre d'Alba a été repéré dès 1821. La vigne recouvrait en terrasses ce monument jusqu'au milieu du 20^e siècle. Après plusieurs opérations archéologiques, il a été consolidé à la fin du siècle dernier par Francesco Flavigny, architecte en chef des monuments historiques. Le théâtre d'Alba-la-Romaine, colonie de droit latin en Gaule Narbonnaise, est situé en limite orientale de la ville. Son orientation est différente de celle du reste de la ville, mais il est intégré à la trame urbaine. On distingue trois états. Le premier apparaît vers 20 av. J.-C., pour faire place à un théâtre à mur de scène latin qui sera profondément rénové au second siècle. Il a comme particularité d'avoir une scène installée au-dessus d'un ruisseau.

Le théâtre antique de la capitale des Helviens est le seul théâtre d'architecture gallo-romaine connu dans la province de la Narbonnaise. Plus modeste que le modèle romain, ce théâtre disposait d'une scène plus étroite. Ce monument est unique sur le plan du type d'architecture gallo-romaine et inattendu si précocement en Narbonnaise. C'est aussi le premier et le seul connu qui fasse place par la suite au théâtre latin avec une scène plus allongée.

Cet édifice exceptionnel suscite des questions sociologiques et culturelles soulevées par Pierre André, archéologue lyonnais. Les travaux de restauration menés par Flavigny dans les années 80 ont montré une *cavea* à double pente. Cette double pente aurait pu servir à deux catégories de population : une série de gradins pour la population latinisée ou en voie de l'être et l'autre série pour celle candidate à la latinisation.

Avec près de 5 800 m² et des maçonneries atteignant plus de deux mètres, le théâtre constitue un monument d'importance. Ces parements sont composés d'un petit appareil de moellons de calcaire calibrés d'extraction locale liés par un mortier de chaux. De très nombreux fragments de sculpture ornaient le théâtre, en marbres et calcaires.

Au cours du temps, le théâtre a subi de nombreuses dégradations irréversibles notamment en raison de la présence du ruisseau qui a détruit la partie nord. Les dernières restaurations du monument datent de 1973 pour les pièces accolées à la cour, de 1984 pour la *cavea* en rive droite et la canalisation du ruisseau, et enfin de 1989 pour la partie scénique.

Classé au titre des Monuments historiques depuis 1959, cet édifice fait partie des dix-sept théâtres romains connus en Narbonnaise. Ce classement permet d'obtenir des financements pour les études et la restauration.

→ Et toujours - au 21^e siècle - un lieu de culture vivante

Le théâtre est aujourd'hui intégré dans la visite du site archéologique gallo-romain dont la valorisation et la médiation sont assurées par Département de l'Ardèche grâce aux équipes de MuséAl. Visites accompagnées et ateliers pédagogiques, accueil lors du festival d'Alba de plusieurs spectacles, spécialement créés pour le lieu ou programmés par La Cascade (pôle national des arts du cirque, basé à Bourg-Saint-Andéol en Ardèche), le théâtre et le site antique sont des lieux de culture vivante. Une réflexion est actuellement menée pour définir les orientations politiques en matière culturelle et de valorisation patrimoniale avec le théâtre comme lieu d'expression concrète de cette politique. Réunions de concertation avec la population, recueil de paroles, dialogues avec les compagnies de spectacle ont été conduits tout au long de l'année 2016 afin d'aboutir à un projet plus ambitieux, dans le respect des règles de conservation du site.

DÉPARTEMENT ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SITE D'ALBA

En 2009, le Département lance le projet d'aménagement paysager et culturel du site antique d'Alba-la-Romaine pour un montant de 5,5 millions d'euros d'investissement (2,8 millions pour le musée et 2,7 millions pour le site). L'Europe, l'Etat et la Région Rhône-Alpes s'engagent à ses côtés. Devenu en 2012 propriétaire à la fois des vingt hectares du site archéologique, classé au titre des monuments historiques et de toutes les collections issues des fouilles, le Département achève le programme en octobre 2013 avec l'ouverture de MuséAl, qui obtient en 2014 l'appellation « Musée de France ». Alba se positionne sur le territoire comme un équipement culturel et touristique inscrit dans un continuum historique faisant suite à la période préhistorique, et inscrit dans le périmètre du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional. Aujourd'hui, le développement du site départemental se poursuit qu'il s'agisse de la restauration des vestiges archéologiques, du projet culturel et de valorisation patrimonial. Acteur patrimonial, d'éducation et de médiation culturelle et scientifique, mais également équipement d'attractivité touristique pour le territoire, le site d'Alba fait l'objet d'un partenariat entre le Département et la Communauté de communes Rhône-Helvie pour promouvoir et faire connaître ce site exceptionnel, ancienne capitale gallo-romaine d'Ardèche.

Signataires d'une première convention triennale cadre qui a accompagné l'ouverture de MuséAl (de 2013 à 2015), le Département et la Communauté de Communes ont souhaité poursuivre ce partenariat pour placer le musée et le site archéologiques au cœur de leurs enjeux croisés.

Pour le Département, compétent en matière de tourisme, la diffusion renforcée de l'offre culturelle et patrimoniale au sein de réseaux structurés, le développement du tourisme pédagogique et intergénérationnel ou encore la captation de nouvelles clientèles touristiques font partie des objectifs exprimés. Pour la Communauté de communes, composée de 5 communes dont Alba-la-Romaine, la poursuite du développement et de la professionnalisation du tourisme culturel et patrimonial sur son territoire, est une ambition affichée. Un Office de tourisme intercommunal a notamment été mis en place sur la commune du Teil avec un point d'information saisonnier sur la commune d'Alba-la-Romaine, permettant de promouvoir ce territoire.

Pour les deux partenaires, renouveler leur première convention cadre triennale (2013-2015) va permettre de se donner tous les leviers pour favoriser la valorisation et la médiation culturelle, patrimoniale et touristique de qualité, se déployant en cohérence sur le territoire, notamment en lien avec la commune d'Alba et le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Parmi les engagements énoncés dans cette convention, se trouvent notamment :

- pour le Département la volonté de mettre en place avec l'office de tourisme des animations conjointes dans le cadre d'évènements nationaux (Journées du patrimoine, Nuit des musées) ou locaux ; d'associer la Communauté de communes au projet de restauration du théâtre antique ; de diffuser des informations touristiques transmises par l'office de tourisme.
- pour la Communauté de communes Rhône-Helvie, l'engagement de promouvoir le musée auprès des visiteurs du territoire et sous différents supports (support papier et numérique) et d'intégrer l'équipe du musée dans les programmes de formation liés aux enjeux touristiques.

Cette convention renforce les liens entre les deux partenaires, déjà signataires d'une convention de « développement aux arts et à la culture » avec l'Etat (décembre 2015) – englobant MuséAl et le site antique d'Alba-la-Romaine. Cette convention vise à favoriser l'émergence de parcours d'éducation artistique et culturelle associant tous les temps de vie des enfants et des jeunes (temps scolaire, périscolaire et temps de loisirs), et à travers-eux, d'un projet culturel de territoire.

CONTACT

→ Fondation du patrimoine

Fort de Vaise - 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry - 69009 Lyon
www.rhone-alpes.fondation-patrimoine.org
Lauriane Boulanouar, chargée de mission
Tel. 04 37 50 35 78 / lauriane.boulanouar@fondation-patrimoine.org

→ Département de l'Ardèche

ardeche.fr

direction de la communication

Isabelle Seren / Corine Fontanarava
Tel. 06 08 34 06 99 / 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

direction de la culture

Marine Bellier, chargée de mission valorisation et médiation des patrimoines
Tel. 04 75 66 79 14
mbellier@ardeche.fr

MuséAl site antique Alba

Aude Poinot, directrice
apoinot@ardeche.fr
04 75 52 45 15 / 06 11 31 81 58

→ Communauté de communes Rhône-Helvie

Virginie Martinez, directrice générale adjointe
v.martinez@rhonehelvie.fr
04 75 52 25 98 / 06 23 21 35 16